

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 21/10/2021

Convocation adressée le 14/10/2021 par le Directeur/Directrice de l'école.
Le Conseil d'école s'est réuni le 21/10/2021, à 18H15, à la salle Maurice Biraud de Saint-Martin/Ocre.

Secrétaires de séance : Mmes Bouchard et Poitevin

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme Gourdon	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mmes Boucq, Dunogué, Mégueni, Surateau, Pineau, Flahaut, Deroo, Poitevin.	Enseignantes
Inspecteur ou inspectrice de l'éducation nationale	IEN
Madame Bournoville	
ELUS	
SIS : M. Chenuet (Président et Maire de St Martin/Ocre) et Mme Méranger (Vice-présidente du SIS et représentante de la mairie de St Brisson/Loire).	
PARENTS D'ELEVES	
Présidente des parents d'élèves : Mme Paris Elues titulaires : Mmes Bouchard, Colombet, Dufraisse, Milan, Wolvert. Elues suppléantes : Mmes Monteiro, Verkest	Elue titulaire
Le DDEN	

Membres absents

Nom	Qualité
Mmes Excusés : Mme Bournoville (IEN), Mr Pléau (maire de Saint-Brisson), Mme Crotté (adjoint St Brisson), Mme Chaffal (parent d'élève)	

Pour introduction, la Présidente nomme des secrétaires de séance : Mmes Bouchard et Poitevin

Ordre du Jour

1.Approbation du regroupement des deux écoles lors des conseils d'école :

Approbation à l'unanimité.

2 .Présentation du résultat des élections :

Saint-Martin : 147 inscrits, 89 votants,72 suffrages exprimés(60,54 %) .

Saint-Brisson : 167 inscrits, 85 votants, 75 suffrages exprimés (50,90%).

3.Lecture et approbation du précédent procès-verbal :

Approbation à l'unanimité.

4.Plan de continuité pédagogique dans le cadre du protocole sanitaire :

Il y a deux groupes prévus dans chaque classe. Les enfants d'une même famille sont regroupés dans le même groupe. Les groupes sont remis à l'ordre du jour chaque année et la mairie est prévenue pour la cantine, la garderie...

5. Horaires école de St Brisson :

Les horaires de l'école de Saint Brisson sont maintenus jusqu'au deuxième conseil d'école où il faudra statuer sur l'application de ceux-ci définitivement.

L'école de St Brisson demande à ce qu'il n'y ait pas de lavages de mains à la sortie de la cantine car cela permettrait de gagner du temps afin que les élèves aient plus de récréation, d'autant plus qu'ils ont un lavage de mains avant d'entrer en classe. Ceci est approuvé par le SIS.

6.Lecture et approbation du règlement intérieur du RPI :

Approbation à l'unanimité. Le plan vigipirate est toujours en « sécurité renforcée - risque attentat » .

7.Présentation des bilans financiers des coopératives scolaires :

● Saint-Martin :

PS/MS : charges = 2 183, 69€, produit (ventes, dons...) = 2 326,15€ résultat positif = 142,46€. En banque au 31 Août : 1 511,34 € et en liquide : 94,95€.

CM1/CM2 : charges = 1 027,94€,produits (ventes,...) = 2 008,60€, résultat positif = 980,66€.

En banque au 31 Août = 5 415,34 € et en liquide 131, 02€.

● Saint-Brisson : charges = 7 682,28€, produits (ventes,...) = 5 036,80€,

résultat négatif = 2 645,48€. En banque au 31 Août = 1 974,78€.

8.PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) : Il y a trois exercices incendie dans l'année ainsi que trois exercices attentats/intrusion ou risques majeurs. On utilise les boîtiers PPMS pour faire les exercices.

Il y a déjà eu un exercice incendie en septembre ainsi qu'un exercice attentat/intrusion en octobre dans chaque école. Pour les maternelles, l'exercice attentat/intrusion est fait sous forme de jeu de cache-cache (on se cache du géant ou du loup). Pour communiquer entre les 3 bâtiments de St Martin, il y a des talkie-walkies.

9.APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) :

- Saint-Martin : mercredi matin de 8h45 à 11h45 tous les 3 mercredis.

Ouvert aux élèves rencontrant des difficultés en CM et ouvert à toutes les moyennes section. Cette année, beaucoup de familles ont refusé les APC en CM donc nous avons ouvert à d'autres élèves ayant juste besoin d'un coup de pouce !

- Saint-Brisson :

CP et CE2= le mercredi matin

CE1 = le mardi de 16h15 à 17h15

GS = de 12h30 à 13 h, deux fois par semaine. Il y a 2 groupes.

10.RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté) :

Il n'interviendra qu'à partir de février dans nos écoles car peu de personnel et un grand territoire à couvrir. Les enseignantes font remarquer que cela est tardif pour les CP .

→ La MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées) devient la MDA :Maison Départementale d'Autonomie

Pour les élèves qui sont en difficultés dans les apprentissages et pour qui cela devient pénalisant notamment dans leur autonomie, les familles peuvent constituer un dossier avec le soutien et l'aide des enseignantes, de l'enseignante référent de la MDA. Les dossiers passent en commission afin d'étudier une orientation spécifique pour l'enfant en fonction de ses difficultés, mais aussi voir s'il y a besoin d'une compensation financière (aide au suivi extérieur).

11.Projets pédagogiques prévus dans l'année + classe de découverte :

- Saint-Martin** :

CM1/CM2 :

- intervention d'une pastelliste :F.Rétoré,

- intervention Maison de Loire du Cher sur les crues et les inondations,

- intervention de la Maison de la Protection des Familles (CM1= le harcèlement,

CM2 = Permis internet et ses dangers)

- intervention du SMICTOM sur les déchets, le recyclage, le compostage...
- **Classe de découverte** : du lundi 30 Mai au vendredi 3 Juin avec la ligue de l'enseignement à Chambon sur lac. Activités : randonnées, Vulcania.. Les enseignantes sont en attente de devis pour pouvoir programmer d'autres sorties car celles-ci sont en surcoût.

Pour les maternelles :

- cinématernelles : 3 séances au cinéma de Gien
- 8 EPS si possibilité avec le protocole sanitaire (activités athlétiques organisées par les CM).
- Spectacle de Noël pour les maternelles offert par le SIS le 30/11, spectacle de marionnettes « La symphonie des jouets » par la troupe Mariska.

● **Saint-Brisson :**

- cinématernelle pour les GS (3 séances à Gien)
- les CP ,CE1 et CE2 ont bénéficié l'intervention de la pastelliste : F.Rétoré. Cette intervention a été prise en charge par l'association organisatrice du salon du pastel. Les élèves des 4 classes ont visité l'exposition sur le pastel
- JMF (Jeunesse Musicale de France) : 3 concerts dans l'année si c'est possible.
- le festival du livre de Gien (intervention d'auteurs dans les classes)
- intervention de l'ADATEEP sur les risques rencontrés dans le car avec simulation d'exercice d'évacuation
- pour les CE2 = permis piéton
- intervention sur le harcèlement pour les CE2
- les CP, CE1 et CE2 ont vu le spectacle « l'oiseau bleu » à Coullons financé par la Communauté des Communes.
- **Marché de Noël** prévu le vendredi 10 décembre 2021 à St Martin /Ocre (préau de l'école) si le protocole sanitaire l'autorise sinon nous ferons en distanciel sous forme de bons de commande.

12.Points en cours :

- Obtention du Label E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable) nous n'aurons la réponse qu'en 2022.
- cantine: paiement en ligne sans doute à partir de janvier 2022 mais il y aura bien sûr toujours la possibilité de payer en chèques ou espèces en mairie de St Martin/Ocre.
- Effectifs du RPI: PS=15, MS=21, GS=21, CP=25,CE1=22, CE2=23, CM1=24, CM2=21.
- intervenants sports de la Communauté de Communes pour les 2ème et 3ème trimestres :

Saint-Martin : escrime et hand-ball (CM)

Saint-Brisson : gym et basket (CP au CE2)

13.APE (Association des Parents d'Elèves) :

Celle-ci a offert aux CP,CE1 et CE2 des parasols avec pieds pour les tables dans la cour de récréation.

Au CM2 : des calculatrices pour le collège

Aux PS/MS : des caisses de rangement pour des jeux de construction extérieurs (type lego) que l'école avait acheté.

Aux GS : un jeu pour la classe.

14. Calendrier des prochains conseils d'école : lundi 7 Mars à 18h et vendredi 10 Juin à 18h toujours à la salle Maurice Biraud de St Martin/Ocre.

15.Remerciements :

Les enseignantes remercient les mairies et le SIS pour leurs dons et leur soutien pour mener à bout leurs projets. Le SIS a pourvu les écoles de nouveaux photocopieurs. Elles remercient aussi le personnel communal pour les divers services rendus, notamment pour la restauration de deux bancs du château pour les cours de Saint-Brisson. Elles remercient aussi l'APE pour ses dons en fonction des demandes de chaque classe. Enfin, elles remercient les parents qui accompagnent leurs classes aux sorties tout au long de l'année.

Le 21 octobre 2021

à Saint-Martin-sur-Ocre

La directrice de l'école, présidente de séance
Mme Gourdon

Les secrétaires de séance,
Mmes Bouchard et Poitevin